

Pays: Pologne

Commission: UE/ Afrique

Problématique: Comment relancer la coopération entre l'Union européenne et les organisations régionales ouest-africaines (CEDEAO, l'UEMOA et la CEN-SAD) pour répondre aux défis migratoires, sécuritaires, économiques et démocratiques en Afrique de l'Ouest ?

La Pologne est un pays de l'Europe centrale constitué par 37,5 millions d'habitants dans un espace de 312 696 km². Situé à l'Ouest de l'Allemagne, au Sud de la Tchéquie et Slovaquie, à l'Est de l'Ukraine et la Biélorussie, au Nord-Est de la Lituanie et au Nord de la Russie, ce pays maintient des relations stratégiques et stables à la fois que des relations plus hostiles et avec des tensions. Il compte avec un gouvernement parlementaire démocratique depuis 1989 avec la fin du régime communiste. Son président, Karol Nawrocki, un pro-européen, cohabite avec le Premier ministre Donald Tusk. Ils ont rejoint l'Union Européenne le premier mai 2004 après avoir fait un référendum en 2003 où le 77 % de la population ont approuvé l'adhésion. Depuis, la Pologne est l'un des principaux bénéficiaires des fonds européens.

Historiquement, l'Afrique de l'Ouest et l'Europe ont maintenu des liens très forts grâce aux colonisations du passé. Les liens commerciaux sont très notables avec des exemples précis comme l'achat du cacao par l'Union européenne en 2024-2025 qui reste le principal marché d'exportation pour le cacao ghanéen. Les données indiquent que l'UE achète environ 58 % à 62 % du cacao. Ou avec l'achat de l'uranium nigérien : le Niger était le deuxième fournisseur de l'UE, représentant environ 25 % à 25,4 % des importations d'uranium naturel de l'Union européenne. Même si l'Afrique de l'Ouest représente des bonnes relations commerciales, il est victime de certaines instabilités politiques avec de la corruption, le terrorisme en Sahel, des coups d'État au Mali, au Burkina Faso et au Niger, la critique de l'héritage colonial du Mali, le Sénégal, le Burkina Faso et du Niger, les pressions économiques (avec le manque d'infrastructures modernes) et migratoires avec environ 19% (près d'un cinquième) des émigrants ouest-africains qui résident en Europe.

Cette situation pose aujourd'hui un véritable débat stratégique pour l'Union européenne : faut-il privilégier une coopération renforcée avec les organisations régionales ouest-africaines malgré l'instabilité politique actuelle, ou au contraire adopter une position plus ferme en conditionnant strictement l'aide et les partenariats au respect des principes démocratiques ? D'un côté, certains estiment que maintenir une coopération étroite avec la CEDEAO, l'UEMOA et la CEN-SAD est indispensable afin de répondre efficacement aux défis migratoires et sécuritaires. En 2023, environ 380 000 franchissements irréguliers ont été enregistrés aux frontières extérieures de l'Union européenne (Frontex, 2024), et plus de 39 000 migrants sont arrivés aux îles Canaries par la route ouest-africaine la même année (Ministère espagnol de l'Intérieur, 2024). Ces chiffres montrent que la stabilité de l'Afrique de l'Ouest a un impact direct sur la gestion migratoire européenne.

D'un autre côté, plusieurs coups d'État ont fragilisé la région depuis 2020, notamment au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Le Global Terrorism Index 2024 indique que plus de 6 000 personnes sont mortes à cause du terrorisme au Sahel en 2023, ce qui représente plus de la moitié des décès liés au terrorisme dans le monde. Cette situation sécuritaire complexe

remet en question l'efficacité des partenariats existants et soulève la question de la fiabilité de certains gouvernements militaires comme interlocuteurs de l'Union européenne. Sur le plan économique, la coopération reste néanmoins stratégique. L'Union européenne est le premier partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne, représentant environ 28% de son commerce total en 2023 (Commission européenne). De plus, dans le cadre du programme Global Gateway, l'Union européenne prévoit de mobiliser jusqu'à 150 milliards d'euros pour l'Afrique entre 2021 et 2027 afin de soutenir les infrastructures, l'énergie et la transition numérique (Commission européenne, 2021). L'Afrique de l'Ouest, avec près de 400 millions d'habitants (Banque mondiale, 2023), représente un marché important et un espace de développement majeur.

La coopération ou la protection constitue donc le cœur du débat. Certains États membres considèrent qu'un retrait ou une réduction de la coopération risquerait d'augmenter l'influence d'autres puissances extérieures dans la région et d'aggraver l'instabilité. D'autres estiment qu'un soutien sans conditions affaiblirait la crédibilité de l'Union européenne en matière de défense de la démocratie et de l'État de droit. La délégation de la Pologne adopte une position prudente et ferme face à cette problématique. La Pologne considère que la priorité doit être donnée à la protection des frontières extérieures de l'Union européenne et à la réduction des migrations irrégulières. La coopération avec les organisations régionales ouest-africaines ne peut être envisagée que si elle contribue concrètement à limiter les départs et à renforcer la stabilité sécuritaire.

La Pologne estime que l'aide financière européenne ne doit pas être automatique ni inconditionnelle. Elle doit être strictement liée à des engagements clairs en matière de lutte contre les réseaux de passeurs, de contrôle des frontières nationales et de respect d'un calendrier de transition démocratique dans les États concernés par des coups d'État récents. Sans garanties politiques et sécuritaires solides, une augmentation des financements risquerait de ne pas avoir les résultats attendus.

Concernant la migration, la Pologne s'oppose aux mécanismes obligatoires de répartition des migrants entre les États membres de l'Union européenne. Elle estime que chaque État doit garder le contrôle de sa politique migratoire. Pour elle, la solution ne consiste pas à accueillir davantage de migrants, mais à agir en amont, en coopérant avec les pays d'origine et de transit afin de réduire les départs irréguliers.

Ainsi, pour la Pologne, relancer la coopération entre l'Union européenne et les organisations régionales ouest-africaines doit se faire sur la base de la responsabilité et de la fermeté. L'objectif n'est pas d'ouvrir davantage les frontières européennes, mais de stabiliser la région afin de réduire durablement les flux irréguliers vers l'Europe.